Nº 85-002-X au catalogue
ISSN 1205-8882
ISBN 978-1-100-00588-1

Juristat

Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes francophones en situation minoritaire au Canada, 2025



par Samuel Perreault

Date de diffusion : le 18 novembre 2026

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes francophones en situation minoritaire au Canada, 2025

par Samuel Perreault

La violence de la part de partenaires intimes (VPI) comprend un large éventail de comportements, allant d'incidents isolés à des schémas de violence ancrés dans la durée et pouvant comprendre de multiples formes de coercition et de violence physique, sexuelle, psychologique et économique. Cette violence peut avoir de nombreuses conséquences. D'une part, il y a les répercussions pour les victimes, notamment sur les plans de la santé physique, de la santé mentale et du bien-être économique (Chibber et Krishnan, 2011; Davies et autres, 2015; Miller et McCaw, 2019). D'autre part, ce type de violence entraîne des répercussions sur les proches des victimes, dont leurs enfants (MacMillan et Wathen, 2014), ainsi que pour l'ensemble de la société, notamment en raison des coûts et de la mobilisation des ressources qu'elle entraîne (p. ex. services d'aide aux victimes, soins de santé, système judiciaire) (Zhang et autres, 2012).

La VPI est une forme de violence fondée sur le sexe, laquelle repose sur les normes de genre et sur une dynamique de pouvoir inégale exercée à l'encontre d'une personne en raison de son genre (Femmes et Égalité des genres Canada, 2022). Ainsi, bien que les hommes puissent aussi être victimes de VPI, les recherches ont démontré que les femmes sont victimes de façon disproportionnée des formes les plus graves et qu'un plus grand nombre d'entre elles subissent des répercussions négatives (Burczycka, 2016; Cotter, 2021; Davies et autres, 2015; Fanslow et autres, 2023).

En 2022, le gouvernement du Canada lançait le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Ce plan, ancré dans une perspective intersectionnelle, reconnaît que les personnes subissent souvent de multiples formes d'oppression en raison des effets combinés de la discrimination systémique (Femmes et Égalité des genres Canada, 2022). Des organisations ont toutefois déploré le fait que les femmes francophones en situation minoritaire — les femmes dont la première langue officielle est le français et vivant hors Québec — ont été omises de ce plan (Alliance des femmes de la francophonie canadienne, 2023; Association canadienne-française de l'Alberta, 2023). Selon plusieurs, cette omission s'inscrirait dans un contexte plus large d'anglonormativité[1], selon laquelle la francophonie est invisibilisée et exclue des analyses gouvernementales, ce qui reflète un manque de volonté de tenir compte de ses particularités (Alliance des femmes de la francophonie canadienne, 2023; Fraser, 2022; Maillé, 2022). En reproduisant la relation dominant-dominé de la relation interpersonnelle et en envoyant le message que les femmes francophones en situation minoritaire n'ont pas suffisamment de valeur, ce désintérêt à l'égard de leurs besoins participerait à revictimiser les femmes qui subissent de la VPI (Alliance des femmes de la francophonie canadienne, 2023; Lapierre et autres, 2014).

Par ailleurs, le manque de données sur les femmes francophones en situation minoritaire victimes de violence a également été souligné (Alliance des femmes de la francophonie canadienne, 2023; Association canadienne-française de l'Alberta, 2023; Réseau-Femmes Colombie-Britannique, 2026). Cet article — qui s'inscrit dans une série de profils portant sur la VPI chez différents groupes de population[2] — vient combler une partie de ces lacunes. Reposant sur les données autodéclarées de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025, l'article porte sur l'étendue et la nature de la VPI à l'égard des femmes francophones en situation minoritaire, au cours de leur vie (depuis l'âge de 15 ans) et durant les 12 mois précédant l'enquête. On y examine également les répercussions pour les victimes, le signalement à la police ainsi que le recours aux services d'aide aux victimes. Afin de contextualiser les résultats, ceux-ci sont comparés aux données pour les femmes de la majorité anglophone.

Cet article a été produit avec le soutien financier de Femmes et Égalité des genres Canada.

Les femmes francophones en situation minoritaire présentent un profil sociodémographique différent de celui des femmes de la majorité anglophone

Il est généralement reconnu que les femmes francophones en situation minoritaire ont un profil et des besoins différents qu'il importe de considérer lorsqu'il est question de violence de la part de partenaires intimes (Brunet et Garceau, 2004; Brunet et Lassonde, 2012; Éthier et Carrier, 2022; Lapierre et autres, 2014; Sirois et autres, 2016). Ceci est en partie attribuable à leur profil sociodémographique différent de celui des femmes de la majorité anglophone.

Selon les données de l'ESEPP de 2025, les femmes francophones en situation minoritaire—c.-à-d. les femmes vivant à l'extérieur du Québec et dont la première langue officielle parlée est le français (voir l'encadré 1) —étaient environ deux fois plus susceptibles de vivre en milieu rural[3] que les femmes de la majorité anglophone (28 % comparativement à 15 %)

(tableau 1). À l'échelle des provinces, le Nouveau-Brunswick accueillait 21 % des femmes francophones en situation minoritaire[4] et l'Ontario en accueillait environ la moitié (52 %). Comparativement aux femmes de la majorité anglophone, les femmes francophones en situation minoritaire étaient moins susceptibles d'être établies dans les provinces de l'Ouest (tableau 1). L'éparpillement de la population francophone en situation minoritaire et la forte proportion vivant en milieu rural ont été soulevés comme des facteurs d'isolement social et des enjeux importants quant à l'accès aux services, limitant ainsi la possibilité pour les victimes de VPI de fuir et de briser le cycle de la violence (Brunet et Garceau, 2004; Lapierre et autres, 2014; Savard et Marchand, 2016).

Dans l'ensemble, les femmes francophones en situation minoritaire sont plus âgées que les femmes de la majorité anglophone. Selon les données de l'ESEPP de 2025, l'âge médian[5] des femmes francophones hors Québec était de 52 ans, alors que l'âge médian des femmes de la majorité anglophone était de 45 ans (tableau 1). L'âge est associé au risque de VPI, les femmes plus jeunes étant davantage susceptibles de déclarer en avoir vécu au cours de leur vie ou durant les 12 mois précédant l'enquête (Cotter, 2021; Cotter, 2026). Toutefois, les femmes âgées et francophones en situation minoritaire font face à des enjeux particuliers lorsqu'elles sont victimes de VPI; elles sont souvent plus pauvres, moins scolarisées et plus susceptibles de vivre en milieu rural et d'être confrontées aux stéréotypes de genre, ce qui les rend plus vulnérables à demeurer dans une relation violente (Savard et Marchand, 2016). Elles sont aussi davantage susceptibles de vivre de l'exclusion sociale (Nyqvist et autres, 2021).

Malgré le fait qu'une plus faible proportion de femmes francophones en situation minoritaire (36 %) que de femmes de la majorité anglophone (41 %) étaient titulaires d'un diplôme universitaire, elles ont déclaré un revenu médian un peu plus élevé (48 981 $ par rapport à 44 201 $ chez les femmes anglophones). Cet écart est en partie attribuable à la structure d'âge différente — les femmes les plus jeunes n'ayant pas encore entièrement intégré le marché du travail (tableau 1). Plusieurs études ont établi une association entre le statut socioéconomique[6] et l'exposition à la VPI (Capaldi et autres, 2012; Cunradi et autres, 2002; Davies et autres, 2015).

Comparativement aux femmes de la majorité anglophone (30 %), les femmes francophones en situation minoritaire (14 %) étaient moins susceptibles d'être nées à l'extérieur du Canada. Elles étaient également moins susceptibles d'être issues d'un groupe racisé (10 % par rapport à 29 % des femmes de la majorité anglophone), bien qu'une plus grande part d'entre elles soient noires (7,4 % des femmes francophones en situation minoritaire par rapport à 2,9 % des femmes anglophones) (tableau 1). La barrière de la langue peut aussi être un enjeu chez les femmes immigrantes victimes de VPI, notamment en ce qui concerne l'accès aux services d'aide aux victimes (Cuesta-García et Crespo, 2022; Okeke-Ihejirika et autres, 2020; Sanhueza-Morales et autres, 2025). Néanmoins, certains avancent que le fait d'appartenir à une communauté de langue officielle en situation minoritaire contribue à accentuer les barrières, l'exclusion économique et la discrimination à l'égard des femmes immigrantes ou racisées (Damant et autres, 2015; Diotte et Flynn, 2016; Éthier et Carrier, 2022), et que celles-ci doivent faire face au mythe selon lequel une femme immigrante ne peut pas être francophone (Sirois et autres, 2016).

En revanche, les femmes francophones en situation minoritaire étaient proportionnellement plus nombreuses à déclarer une identité autochtone, c'est-à-dire Premières Nations, Métis ou Inuit (9,3 % par rapport à 5,7 % des femmes de la majorité anglophone). Cette différence est principalement attribuable à la plus forte proportion de femmes francophones en situation minoritaire ayant déclaré être Métis (6,4 % par rapport à 2,8 %) (tableau 1). Les données autodéclarées montrent invariablement des taux de VPI plus élevés chez les Autochtones que chez les non-Autochtones (Boyce, 2016; Chiponski, à paraître, 2027; Cotter, 2026; Heidinger, 2021). Cette réalité est indissociable des traumatismes intergénérationnels, de la marginalisation économique et de la désintégration des liens familiaux causés par les politiques coloniales et assimilatrices passées et actuelles (Aguiar et Halseth, 2015; Bombay et autres, 2014; Comack, 2018; Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015; Hoffart et Jones, 2018). De plus, l'identité autochtone peut s'avérer être une importante barrière à l'accès aux services sociaux (Monchalin et autres, 2020), laquelle peut être accentuée par le fait d'appartenir également à une communauté de langue officielle en situation minoritaire (Éthier et Carrier, 2022).

Il convient de souligner que le profil sociodémographique présenté dans cette section reflète la situation des femmes francophones en situation minoritaire à l'échelle du pays et ne rend pas compte des particularités régionales. En outre, les données sont représentatives de la population cible de l'ESEPP — les personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés — et sont assujetties aux limites de l'enquête (voir la section « Description de l'enquête »). Des résultats différents pourraient être obtenus pour d'autres populations cibles ou à partir d'autres sources de données.

Encadré 1
Définitions

Définition de la violence de la part de partenaires intimes

Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025, tout comme cela a été fait en 2018, des renseignements ont été recueillis sur les expériences de violence de la part de partenaires intimes (VPI) subies par les Canadiennes et Canadiens au cours de leur vie (c.-à-d. depuis l'âge de 15 ans) et au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. L'enquête repose sur un large éventail de questions portant sur les comportements violents et abusifs commis par des partenaires intimes, y compris la violence psychologique, physique et sexuelle, tirées principalement de la Conflict Tactics Scale et du Composite Abuse Scale Revised-Short Form (CASr-SF) (Ford-Gilboe et autres, 2016). La définition de « partenaire intime » était également large et englobait les conjoints mariés, les conjoints de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes d'une relation actuelle ou passée, ainsi que les relations entre personnes de même sexe et de sexe opposé.

Dans le présent article, la VPI est classée en trois grandes catégories : 1) la violence psychologique, 2) la violence physique et 3) la violence sexuelle.

La violence psychologique englobe les comportements qui ciblent le bien-être émotionnel, mental ou économique d'une personne ou qui nuisent à sa liberté personnelle ou à son sentiment de sécurité. Cette catégorie comprend 15 types de violence, y compris le fait d'être rabaissé ou de se faire dire des mots blessants, le harcèlement ou les comportements harcelants, la violence économique, la manipulation ou la destruction de la propriété (pour obtenir la liste complète des questions incluses dans cette catégorie, voir le tableau 3).

La violence physique comprend les formes de violence qui comportent des agressions physiques ou des menaces d'agression physique. Au total, 10 types de violence sont inclus dans cette catégorie, y compris les menaces au moyen d'une arme ou le fait d'être giflé, battu ou étranglé (voir le tableau 3).

La violence sexuelle comprend les agressions sexuelles ou les menaces d'agression sexuelle et a été mesurée à l'aide de deux questions du CASr-SF, soit le fait d'obliger la victime à se livrer à des actes sexuels contre son gré et le fait d'obliger ou de tenter d'obliger la victime à avoir des relations sexuelles.

Définir les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

Au Canada, le français et l'anglais ont le statut de langues officielles, et différentes lois fédérales et provinciales assurent un certain nombre de droits aux minorités de langue officielle, c'est-à-dire les francophones hors Québec et les anglophones au Québec[7] [8]. Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2025, les caractéristiques linguistiques ont été mesurées au moyen des trois questions suivantes :

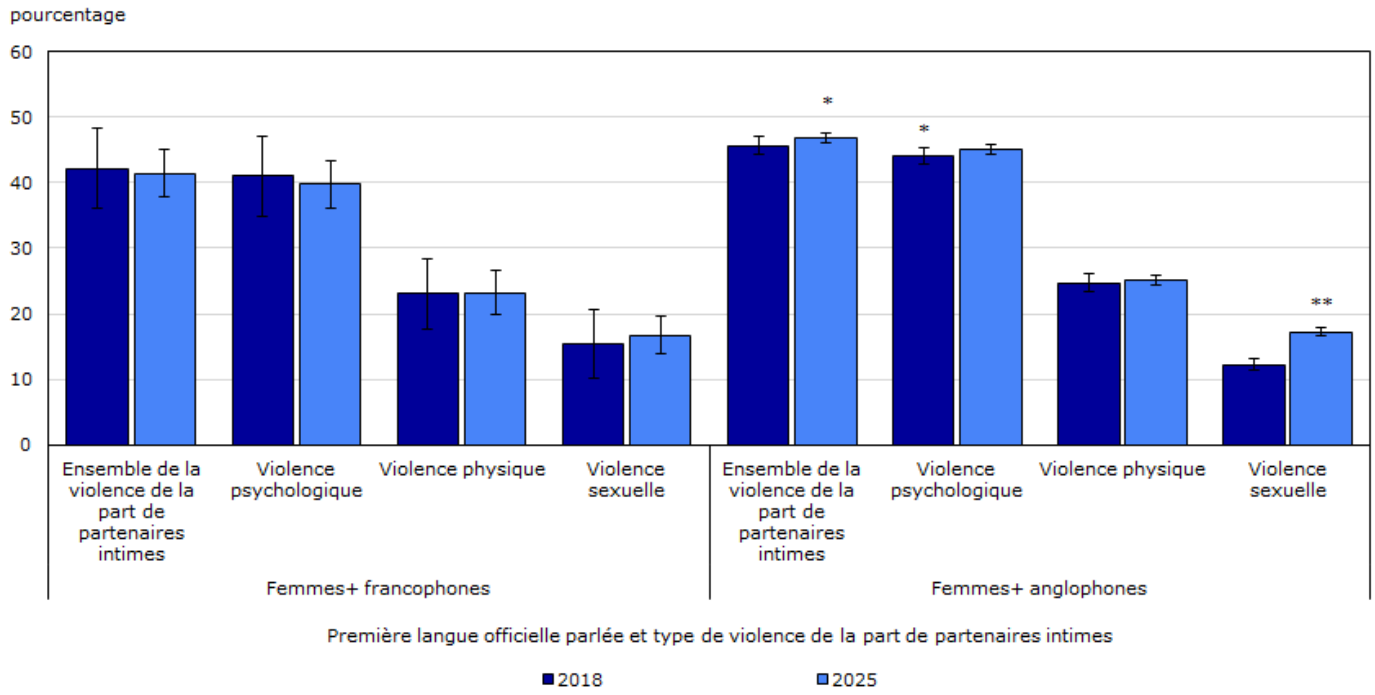
1. Connaissez-vous assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?
2. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?
3. Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?

Il existe toutefois différentes façons de définir les communautés de langues officielles. Dans cet article, le concept de première langue officielle parlée est utilisé. Ce concept repose sur les réponses aux trois questions linguistiques susmentionnées. Les « francophones » selon la première langue officielle parlée sont ainsi définis : a) les personnes qui déclarent seulement parler le français suffisamment bien pour soutenir une conversation mais qui ne peuvent pas soutenir une conversation en anglais; b) les personnes qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais ou ni en français ni en anglais et qui ont le français comme langue maternelle, sans mention de l'anglais c) les personnes qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais ou ni en français ni en anglais, qui ont le français et l'anglais ou ni le français ni l'anglais comme langue maternelle et qui parlent le français le plus souvent à la maison, sans mention de l'anglais (Statistique Canada, 2023). Le terme « francophones en situation minoritaire » utilisé dans cet article désigne les personnes vivant à l'extérieur du Québec et dont la première langue officielle parlée est le français. Le terme « majorité anglophone », quant à lui, réfère aux personnes vivant à l'extérieur du Québec et dont la première langue officielle parlée est l'anglais[9].

Un peu plus de 4 femmes francophones en situation minoritaire sur 10 ont vécu au moins une forme de comportement violent de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie

Un grand nombre de femmes ont vécu au moins un épisode de violence de la part d'un partenaire intime depuis qu'elles ont atteint l'âge de 15 ans. Chez les femmes francophones en situation minoritaire, environ 200 000 d'entre elles (41 %) ont déjà vécu une forme ou une autre de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique mesurée dans le cadre de l'ESEPP de 2025[10]. Cette proportion est cependant inférieure à celle de 47 % enregistrée chez les femmes de la majorité anglophone (tableau 2, tableau 3). Ces proportions sont relativement semblables à ce qui avait été observé lors du cycle précédent de l'ESEPP en 2018 (42 % et 46 %, respectivement[11]) (graphique 1).

Graphique 1
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans, selon la première langue officielle parlée et le type de violence, Canada (sauf le Québec), 2018 et 2025



* différence statistiquement significative par rapport à la valeur pour les femmes+ francophones ($p < 0,05$)
** différence statistiquement significative par rapport à la valeur de 2018 ($p < 0,05$)
Note : La violence de la part d'un partenaire intime comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les personnes qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime. Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

La plus faible prévalence de VPI chez les femmes francophones en situation minoritaire s'expliquait surtout par des disparités en ce qui concerne la violence psychologique : 40 % des femmes francophones en situation minoritaire et 45 % des femmes de la majorité anglophone en ont déjà vécu (tableau 2). Il s'agit d'ailleurs de la forme de VPI la plus fréquente, tant parmi les femmes francophones en situation minoritaire que parmi les femmes de la majorité anglophone.

Plus précisément, 26 % des femmes francophones en situation minoritaire ont, ou ont déjà eu, un conjoint jaloux qui refusait qu'elles parlent à d'autres hommes ou femmes, comparativement à 32 % chez les femmes de la majorité anglophone. Les femmes francophones en situation minoritaire étaient aussi un peu moins susceptibles d'avoir déjà été traitées de personne dérangée, stupide ou bonne à rien (27 % par rapport à 31 % des femmes de la majorité anglophone). Les comportements jaloux et les insultes étaient les formes de violence psychologique les plus fréquentes, tant chez les femmes francophones en situation minoritaire que chez les femmes de la majorité anglophone (tableau 3).

Comparativement à la violence psychologique, la violence physique était moins courante; celle-ci a néanmoins été vécue par près du quart (23 %) des femmes francophones en situation minoritaire au cours de leur vie. Cette proportion est semblable à celle enregistrée chez les femmes de la majorité anglophone (25 %) et identique à ce qui avait été observé en 2018 (23 %) (graphique 1). Tout comme chez les femmes de la majorité anglophone, le fait d'avoir été bousculée, poussée, agrippée ou projetée au sol (16 %) et le fait d'avoir reçu un coup de poing ou de pied, ou d'avoir été mordue ou frappée au moyen d'un objet (12 %) sont les formes de violence physique qui ont le plus souvent été vécues par les femmes francophones en situation minoritaire (tableau 3).

La violence sexuelle de la part d'un partenaire intime comprend des comportements comme le fait d'être forcée à avoir une relation sexuelle ou à se livrer à des actes sexuels contre son gré. Environ 1 femme francophone en situation minoritaire sur 6 (17 %) a vécu de tels comportements dans le cadre d'une relation intime au cours de sa vie. Cette proportion est semblable à celle enregistrée chez les femmes de la majorité anglophone (17 %) et à ce qui avait été observé en 2018 (15 %).

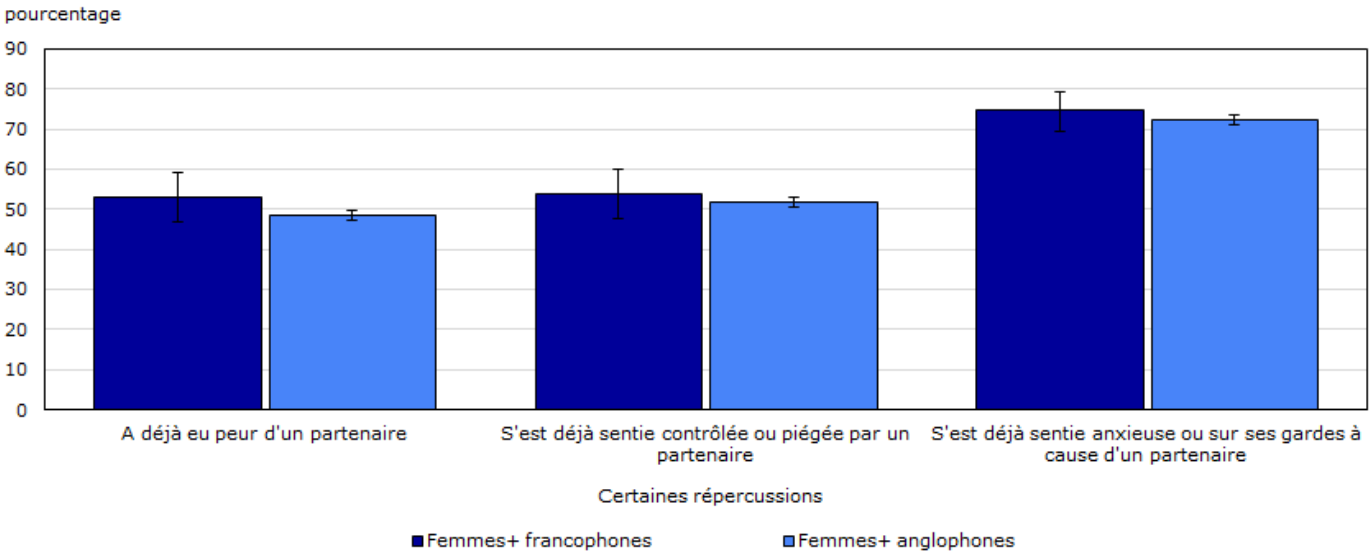
Dans l'ensemble, un peu plus de 1 femme francophone en situation minoritaire sur 10 (13 %) a déjà vécu chacun des trois types de violence (psychologique, physique et sexuelle), soit une proportion semblable à celle observée chez les femmes de la majorité anglophone (12 %). Le fait d'avoir subi plus d'un type de violence peut être un indicateur de gravité puisqu'il reflète de multiples formes de contrôle et d'oppression.

La majorité des femmes déclarent avoir déjà eu peur ou s'être senties contrôlées ou anxieuses en raison de la violence

La violence de la part d'un partenaire intime peut avoir de nombreuses répercussions émotionnelles et psychologiques pour les personnes qui la subissent. Même si toutes les formes de violence peuvent entraîner des répercussions, celles-ci peuvent néanmoins être un indicateur de la gravité de la violence vécue. Dans le cadre de l'ESEPP, on a demandé aux personnes ayant vécu de la VPI au cours de leur vie si elles avaient déjà eu peur, s'étaient déjà senties contrôlées ou piégées, ou s'étaient déjà senties anxieuses ou sur leurs gardes en raison des comportements d'un partenaire intime.

La majorité des femmes francophones en situation minoritaire ayant déjà vécu de la VPI ont déclaré avoir également subi des répercussions. Plus précisément, un peu plus de la moitié (53 %) d'entre elles ont déjà eu peur de l'un de leurs partenaires, 54 % se sont déjà senties contrôlées ou piégées, et 75 % se sont déjà senties anxieuses ou sur leurs gardes en raison d'un partenaire intime. Ces proportions sont globalement semblables à celles observées chez les femmes de la majorité anglophone (graphique 2).

Graphique 2
Certaines répercussions de la violence chez les femmes ayant vécu de la violence de la part d'un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans, selon la première langue officielle parlée de la victime, Canada (sauf le Québec), 2025



Note : Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont vécu au moins une forme ou une autre de violence de la part d'un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans. Aucune différence entre les valeurs observées pour les femmes+ francophones et celles observées pour les femmes+ anglophones ne sont statistiquement significatives ($p < 0,05$). Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Le fait d'avoir vécu différents types de violence est associé à la probabilité d'avoir subi des répercussions psychologiques ou émotionnelles. Par exemple, le quart (25 %) des femmes francophones en situation minoritaire qui ont exclusivement vécu de la violence psychologique au cours de leur vie ont déclaré avoir déjà eu peur d'un partenaire. Cette proportion augmentait pour se situer à 86 % chez celles qui ont vécu chacun des trois types de violence (psychologique, physique et sexuelle)[12]. Chez les femmes de la majorité anglophone, 18 % de celles qui ont exclusivement vécu de la violence psychologique et 84 % de celles qui ont vécu les trois types de violence ont déclaré avoir déjà eu peur d'un partenaire[13].

Encadré 2
La violence économique et ses répercussions

Dans le présent article, la violence économique est généralement classée dans la catégorie plus large de la violence psychologique. Or, la violence économique comporte des particularités. Celle-ci survient lorsqu'une personne utilise l'argent ou d'autres ressources pour contrôler ou exploiter une autre personne, ou encore pour lui nuire. Cette forme de violence limite la capacité d'une personne à prendre ses propres décisions et à conserver son autonomie. Elle peut aussi rendre particulièrement difficile pour une femme de quitter un partenaire violent, puisqu'elle les empêche d'avoir les ressources pour y parvenir (Femmes et Égalité des genres Canada, 2026). Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, on a demandé aux Canadiennes si un partenaire les avait déjà forcées à lui donner de l'argent ou des biens, ou si un partenaire les avait empêchées de travailler ou privées d'argent ou de ressources financières.

Parmi les femmes francophones en situation minoritaire, 1 sur 10 (10 %) a déjà vécu l'une ou l'autre de ces situations au cours de sa vie, soit la même proportion que celle observée chez les femmes de la majorité anglophone. Plus précisément, 8,3 % des femmes francophones en situation minoritaire ont vécu une situation où elles ont été obligées de donner de l'argent ou des biens à leur partenaire, et 5,1 % ont été empêchées de travailler ou privées d'argent ou de ressources financières (tableau 2).

La violence économique s'accompagne souvent d'autres formes de violence. Par exemple, toutes les femmes francophones en situation minoritaire qui ont vécu de la violence économique ont aussi subi d'autres formes de violence psychologique. Cependant, comparativement à celles qui ont vécu de la violence psychologique (mais pas de violence économique), celles qui ont vécu de la violence économique étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir aussi subi de la violence physique (87 %[E] par rapport à 46 %) ou de la violence sexuelle (74 %[E] par rapport à 28 %).

La violence économique peut avoir d'importantes répercussions sur le bien-être psychologique et la qualité de vie des femmes qui la subissent (Adams et Beeble, 2019; Femmes et Égalité des genres Canada, 2026). Par exemple, plus des trois quarts (77 %[E]) des femmes francophones en situation minoritaire ayant vécu de la violence économique ont déjà eu peur d'un partenaire, et 91 %[E] se sont déjà senties anxieuses ou sur leurs gardes en raison d'un partenaire.

Plusieurs caractéristiques sociodémographiques sont associées à la prévalence des expériences de violence de la part de partenaires intimes

La VPI touche l'ensemble des couches de la population, mais la prévalence varie selon certains groupes. Dans cet article, une attention particulière est portée à l'intersection entre l'appartenance à la communauté francophone en situation minoritaire et certaines caractéristiques sociodémographiques. La VPI chez certains autres groupes de population est analysée plus en détail dans d'autres articles de cette série de profils[14].

À l'instar de ce qui a été observé pour l'ensemble des femmes au pays (Cotter, 2026), les jeunes femmes étaient plus susceptibles d'avoir vécu de la VPI au cours de leur vie : 63 %[E] des femmes francophones en situation minoritaire âgées de 15 à 24 ans en ont fait l'expérience, comparativement à 40 % ou moins chez celles des groupes de 55 ans et plus[15]. De plus, les femmes francophones en situation minoritaire qui étaient célibataires (65 %) et séparées ou divorcées (47 %) étaient davantage susceptibles d'avoir vécu de la violence aux mains d'un partenaire intime au cours de leur vie que celles qui étaient mariées ou en union libre (33 %)[16] (tableau 4).

Bien que plusieurs études notent un lien entre la vulnérabilité socioéconomique et un risque accru de vivre de la VPI (Capaldi et autres, 2012; Cunradi et autres, 2002; Davies et autres, 2015), les données de l'ESEPP de 2025 révèlent peu de différences selon le revenu ainsi qu'une prévalence plus élevée chez les personnes qui avaient fait des études supérieures et celles qui occupaient un emploi. Par exemple, 44 % des femmes francophones en situation minoritaire détenant un diplôme universitaire ont vécu de la violence aux mains d'un partenaire intime au cours de leur vie, comparativement à 30 % de celles n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (tableau 4).

Dans l'ensemble, ces tendances étaient similaires à celles observées chez les femmes de la majorité anglophone (tableau 4). Il convient cependant de souligner qu'il s'agit de caractéristiques sociodémographiques au moment de la tenue de l'enquête, lesquelles pouvaient être différentes lorsque la violence a été vécue.

Les femmes non autochtones affichent une plus faible prévalence de violence de la part de partenaires intimes au cours de la vie

Plusieurs études ont révélé des taux de victimisation plus élevés chez les femmes des Premières Nations, métisses ou inuites, une réalité indissociable de l'histoire coloniale et des traumatismes intergénérationnels qui en ont découlé et dans lesquels la violence prend sa source (Aguiar et Halseth, 2015; Bombay et autres, 2014; Comack, 2018; Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015; Hoffart et Jones, 2018).

Cette réalité s'observe aussi chez les femmes francophones en situation minoritaire. Parmi celles s'identifiant en tant qu'Autochtones, 59 % ont vécu de la VPI, dont 61 % des femmes métisses. À titre de comparaison, cette proportion était de 39 % chez les femmes francophones en situation minoritaire non autochtones. Cette proportion est d'ailleurs plus faible que celle observée chez les femmes non autochtones de la majorité anglophone (46 %)[17] (tableau 4).

En revanche, chez les femmes francophones en situation minoritaire, la différence de prévalence de la VPI chez les femmes racisées[18] (29 %) et les femmes non racisées et non-autochtones (40 %) n'était pas statistiquement significative[19] (tableau 4).

Une plus grande proportion de femmes LGB+ que de femmes hétérosexuelles vivent de la violence de la part d'un partenaire intime

Comparativement aux personnes hétérosexuelles, les personnes LGB+[20] sont davantage susceptibles d'être la cible de violence, y compris de violence de la part d'un partenaire intime (Cotter et Burczycka, 2026; Cotter, 2026; Jaffray, 2021).

Cette tendance s'observait également chez les femmes francophones en situation minoritaire. Parmi celles-ci, près des deux tiers (64 %) de celles déclarant être lesbiennes, bisexuelles ou d'une autre orientation sexuelle non-hétérosexuelle ont vécu de la VPI au cours de leur vie. À titre de comparaison, cette proportion s'établissait à 39 % chez les femmes francophones en situation minoritaire déclarant être hétérosexuelles. Par ailleurs, cette proportion était légèrement inférieure à celle enregistrée chez les femmes hétérosexuelles de la majorité anglophone (45 %)[21] (tableau 4).

Les femmes ayant une incapacité sont plus susceptibles de vivre de la violence de la part d'un partenaire intime

Les femmes ayant une incapacité[22] sont aussi, dans l'ensemble, davantage exposées à la VPI (Cotter, 2018; Savage, 2021). La même tendance s'observait chez les femmes francophones en milieu minoritaire, chez qui un peu plus de la moitié (52 %) de celles ayant une incapacité ont vécu de la violence aux mains d'un partenaire intime au cours de leur vie, comparativement à 39 % de celles qui n'ont pas d'incapacité. Dans les deux cas, ces proportions étaient inférieures à celles enregistrées chez les femmes de la majorité anglophone (62 % et 44 %, respectivement)[23] (tableau 4).

Les femmes francophones en situation minoritaire vivant en milieu rural sont moins susceptibles d'avoir vécu de la violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie

Comme il a été mentionné précédemment, la communauté francophone hors Québec est dispersée sur le territoire canadien et une proportion relativement élevée vit en milieu rural. Chez les francophones en situation minoritaire, le fait de vivre en milieu rural peut contribuer à l'isolement social et peut compliquer l'accès aux services, augmentant ainsi la difficulté à fuir une relation violente (Brunet et Garceau, 2004; Lapierre et autres, 2014; Savard et Marchand, 2016).

Néanmoins, les femmes francophones en situation minoritaire vivant en milieu rural étaient moins susceptibles d'avoir déjà vécu de la VPI au cours de leur vie que celles vivant en milieu urbain (35 % par rapport à 44 %). Elles étaient aussi moins susceptibles que les femmes de la majorité anglophone vivant en milieu rural d'avoir subi de la violence aux mains d'un partenaire intime (49 %). Par ailleurs, parmi les femmes de la majorité anglophone, c'est plutôt chez celles vivant en milieu rural qu'on observait la plus forte prévalence de la VPI au cours de la vie (49 % par rapport à 46 % en milieu urbain) (tableau 4).

Un peu plus de 1 femme sur 8 a vécu de la violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête

En plus de mesurer la VPI au cours de la vie, l'ESEPP a également permis de mesurer la violence vécue durant les 12 mois précédant l'enquête. En 2025, un peu plus de 1 femme francophone en situation minoritaire sur 8 (13 %) avait vécu de la violence aux mains d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents. Cette proportion est semblable à celle enregistrée chez les femmes de la majorité anglophone (14 %) et à ce qui avait été observé en 2018 (10 %) (tableau 5).

Comme c'était le cas pour la violence vécue au cours de la vie, la violence psychologique était la forme de VPI la plus fréquemment vécue au cours de l'année précédente. Cette forme de violence a été vécue par 13 % des femmes francophones en situation minoritaire au cours des 12 mois précédant l'enquête.

La violence physique commise par un partenaire intime était un peu plus rare; cette forme de violence a néanmoins été vécue par 3,9 % des femmes francophones en situation minoritaire au cours de l'année précédente. Plus précisément, 1,9 % des femmes francophones en situation minoritaire ont vécu une seule des formes de violence physique mesurées dans le cadre de l'enquête, et 2,0 % en ont vécu deux ou plus[24] [25] [26]. Bien que ces comportements aient pu être vécus lors d'un même événement ou lors d'événements distincts, 2,6 % des femmes francophones en situation minoritaire ont déclaré avoir subi au moins une même forme de violence physique à plus d'une occasion au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ces proportions étaient relativement semblables à celles observées chez les femmes de la majorité anglophone, 2,6 % ayant vécu de la violence physique au cours des 12 mois précédents (1,3 % ont vécu une seule forme de violence physique, 1,3 % ont vécu plusieurs formes), dont 1,4 % ayant subi au moins une même forme de violence physique plus d'une fois au cours des 12 mois précédents.

Quant à la violence sexuelle de la part d'un partenaire intime, 1,9 % des femmes francophones en situation minoritaire en ont été victimes au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit une proportion semblable à celle observée chez les femmes de la majorité anglophone (2,1 %). Dans la grande majorité des cas, les femmes qui ont subi de la violence sexuelle ont déclaré avoir vécu au moins une même forme de violence sexuelle à plus d'une occasion au cours des 12 mois précédents[27] (tableau 2).

À l'instar de la violence au cours de la vie, la prévalence de la VPI durant les 12 mois précédant l'enquête variait selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Par exemple, les jeunes femmes, les femmes célibataires et celles séparées ou divorcées, les femmes ayant un emploi, les femmes LGB+ et les femmes ayant une incapacité étaient plus susceptibles d'avoir vécu de la violence aux mains d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents (tableau 5).

Dans l'ensemble, la prévalence de la violence parmi certains groupes sociodémographiques variait de la même façon chez les femmes de la majorité anglophone, et aucune différence statistiquement significative n'a été observée par rapport aux femmes de la minorité francophone.

Encadré 3
Expériences de violence de la part de partenaires intimes chez les femmes anglophones du Québec

Tout comme les femmes francophones vivant hors Québec, les femmes anglophones du Québec — la seule province majoritairement francophone — sont susceptibles d'être confrontées à différents enjeux en raison de leur situation de minorité linguistique. Pour certaines notamment celles habitant hors de Montréal ou de l'Outaouais, l'accès aux services peut être plus limité en raison de la concentration territoriale de l'offre en anglais. À l'instar des femmes francophones hors Québec, elles voient aussi les différentes barrières (p. ex. liées à l'âge, à l'incapacité, à la ruralité, à l'identité autochtone ou à l'appartenance à un groupe racisé) être accentuées en raison de leur statut de minorité linguistique (Damant et autres, 2015; Éthier et Carrier, 2022).

Dans l'ensemble, près de 180 000 femmes anglophones en situation minoritaire (45 %) ont vécu de la violence psychologique, physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie. Cette proportion est comparable à celle observée chez les femmes de la majorité francophone (43 %). La violence psychologique était la forme de violence la plus fréquente, ayant été déclarée par 43 % des femmes anglophones en situation minoritaire; venaient ensuite la violence physique (23 %) et la violence sexuelle (14 %). Ces proportions étaient semblables à celles enregistrées chez les femmes de la majorité francophone. Cependant, le fait d'avoir vécu de la violence sexuelle de la part d'un partenaire intime était un peu moins courant chez les femmes anglophones du Québec (14 %) que chez les femmes anglophones hors Québec (17 %) (tableau 2).

Quant à la violence vécue au cours des 12 mois précédant l'enquête, un peu plus de 1 femme anglophone en situation minoritaire sur 10 (12 %) en a fait l'expérience. Cette proportion est aussi semblable à ce qui a été observé chez les femmes de la majorité francophone (14 %). Plus précisément, 11 % ont des femmes anglophones en situation minoritaire ont vécu de la violence psychologique, 2,9 % ont vécu de la violence physique et 3,2 % ont subi de la violence sexuelle de la part d'un partenaire intime (tableau 2).

La moitié des victimes de violence de la part d'un partenaire intime ont été affectées émotionnellement

Parmi les femmes francophones en situation minoritaire qui ont vécu de la violence psychologique, physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, la plupart (85 %) n'ont subi aucune blessure physique[28] (tableau 6).

Les répercussions de la violence ne se limitent toutefois pas aux blessures physiques. En effet, plusieurs victimes de VPI subissent des répercussions négatives qui touchent leur bien-être, leur santé mentale et leur qualité de vie. Notamment, près de la moitié (49 %) des femmes francophones en situation minoritaire ayant vécu de la VPI ont été affectées émotionnellement, et 14 % ont subi des répercussions psychologiques pouvant correspondre aux symptômes d'un trouble de stress post-traumatique[29] (tableau 6).

Devoir quitter son domicile afin de briser le cycle de la violence est aussi une conséquence courante. Chez les femmes francophones en situation minoritaire, cela peut parfois s'avérer difficile en raison de l'accès limité aux services en français ou, pour certaines, de l'isolement social. Cela peut aussi parfois signifier quitter sa région ou sa communauté (Alliance des femmes de la francophonie canadienne, 2023; Clennett-Sirois, 2015; Lapierre et autres, 2014). Ces difficultés s'ajoutent à celles vécues par toutes les femmes qui cherchent à quitter leur domicile pour fuir un partenaire violent, comme le manque de logement abordable (Clough et autres, 2014) et, de façon plus générale, l'ensemble des perturbations sur la vie des victimes et leur famille (Murray, 2008). Parmi les femmes francophones en situation minoritaire ayant subi de la VPI en 2025, 1 sur 5 (20 %) a quitté un logement pour fuir un partenaire violent, soit une proportion semblable à celle notée chez les femmes de la majorité anglophone (16 %) (tableau 6).

Les femmes francophones en situation minoritaire ayant vécu de la violence de la part d'un partenaire intime sont plus susceptibles d'avoir eu recours à des services d'aide aux victimes

Pour plusieurs raisons, il peut être difficile pour une femme victime de VPI de signaler la violence à la police. Les études montrent invariablement que la plupart des cas de violence aux mains d'un partenaire intime ne viennent pas à l'attention de la police (Conroy, 2021; Cotter, 2021). Pour les femmes francophones en situation minoritaire, la langue peut poser un défi supplémentaire lorsque vient le temps de signaler la violence. Selon les données de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022, environ le quart (24 %) des francophones en situation minoritaire avaient vécu une situation d'insécurité linguistique au cours des cinq années précédentes, c'est-à-dire qu'ils ont vécu une situation où ils ont hésité à utiliser la langue officielle minoritaire. Cette insécurité peut survenir lors des interactions avec la police. Les résultats de l'enquête ont également révélé qu'environ le quart (24 %) des francophones en situation minoritaire qui avaient eu des interactions avec la Gendarmerie royale du Canada avaient pu interagir principalement en français, une proportion en nette baisse par rapport à celle de 39 % enregistrée en 2006 (Pépin-Filion et autres, 2024).

Parmi les femmes francophones en situation minoritaire ayant vécu de la VPI en 2025, près de 9 sur 10 (88 %) n'ont pas signalé la violence à la police[30], une proportion semblable à celle de 91 % observée chez les femmes de la majorité anglophone (tableau 6). Il convient cependant de souligner que plusieurs des comportements violents mesurés au moyen de l'ESEPP n'atteignent pas le seuil de l'acte criminel, ce qui peut contribuer aux taux de signalement relativement faibles[31].

Le recours aux services d'aide aux victimes peut aussi s'avérer plus compliqué pour les femmes francophones en situation minoritaire. Plusieurs études ont noté les progrès qui ont été accomplis, mais relèvent que l'accès aux services demeure limité, inéquitable et inégal comparativement à ce qui est offert aux femmes de la majorité anglophone. Notamment, plusieurs soulignent des lacunes au niveau du continuum de services, par exemple une offre limitée de ressources de deuxième étape (Brunet et Garceau, 2004; Clennett-Sirois, 2015; Éthier et Carrier, 2022; Lapierre et autres, 2014). La difficulté d'accéder à des services peut sérieusement compromettre le bien-être et la sécurité des victimes et de leur famille, en les poussant à demeurer plus longtemps dans une relation violente et augmentant ainsi l'exposition des enfants à la violence (Alliance des femmes de la francophonie canadienne, 2023; Lapierre et autres, 2014; Sirois et autres, 2016).

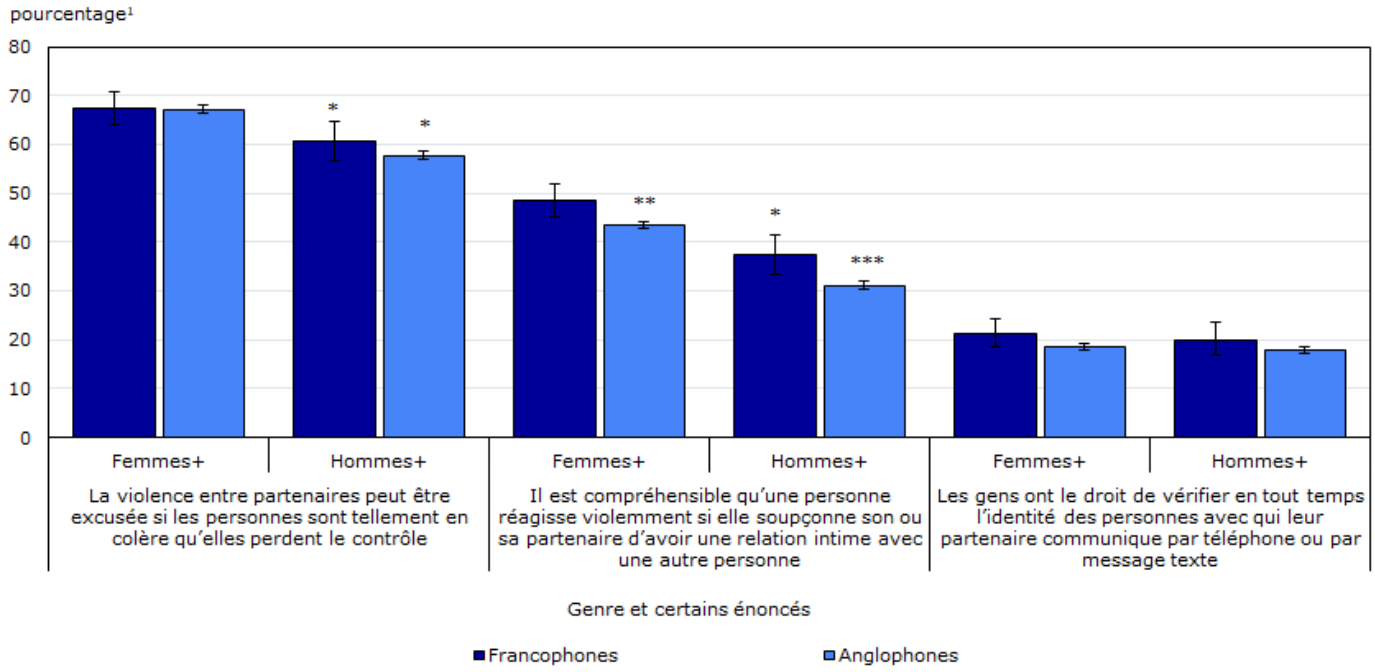
Malgré ces barrières, les femmes francophones en situation minoritaire qui avaient vécu de la violence au cours des 12 mois précédant l'enquête étaient plus susceptibles que les femmes de la majorité anglophone d'avoir eu recours à des services d'aide aux victimes (28 % par rapport à 13 %) (tableau 6). Les données ne permettent toutefois pas de connaître les raisons pour lesquelles la proportion est plus élevée chez les femmes francophones en situation minoritaire ni si les services contactés ont été en mesure de leur venir en aide, ou encore si les services ont pu être obtenus dans leur langue.

Si une minorité de victimes a signalé la violence à la police ou a eu recours à des services d'aide aux victimes, la plupart (63 %) des femmes francophones en situation minoritaire ayant vécu de la VPI en 2025 ont parlé de la violence à une autre personne. Plus précisément, 44 % en ont parlé à un membre de la famille, 42 % se sont confiées à une amie, une voisine ou une collègue, et 15 % en ont discuté avec un médecin ou une infirmière. Ces proportions sont comparables à celles enregistrées chez les femmes de la majorité anglophone (tableau 6).

Les femmes francophones en situation minoritaire ont généralement des attitudes qui désapprouvent la violence fondée sur le genre

En plus de mesurer les expériences de violence au cours de la vie et durant les 12 mois précédant l'enquête, l'ESEPP de 2025 comprenait des questions visant à mesurer les attitudes de la population à l'égard de la violence fondée sur le genre. Ces attitudes peuvent être le reflet des structures et des normes sociales plus larges, susceptibles de légitimer la VPI (Jewkes et autres, 2014; Fleming et autres, 2015).

Graphique 3
Proportion de personnes qui sont entièrement en désaccord avec certains énoncés liés à la violence de la part de partenaires intimes, selon la première langue officielle parlée et le genre, Canada (sauf le Québec), 2025



* différence statistiquement significative par rapport à la valeur pour les femmes+ ($p < 0,05$)
** différence statistiquement significative par rapport à la valeur pour les francophones ($p < 0,05$)
*** différence statistiquement significative par rapport à la valeur pour les femmes+ et la valeur pour les francophones ($p < 0,05$)
1. Correspond à la proportion de personnes qui ont dit être « entièrement en désaccord » avec l'énoncé. Les autres réponses possibles étaient « entièrement d'accord », « d'accord », « ni d'accord, ni en désaccord » et en « désaccord ».
Note : Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, et la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Dans l'ensemble, les francophones en situation minoritaire avaient des attitudes à l'égard de la VPI semblables à celles de la majorité anglophone, et les femmes étaient généralement plus susceptibles que les hommes de désapprouver les énoncés légitimant la violence. Par exemple, 68 % des femmes francophones en situation minoritaire étaient entièrement en désaccord[32] avec l'énoncé selon lequel la violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle. Cette proportion était semblable chez les femmes de la majorité anglophone (67 %) (graphique 3).

En revanche, les femmes francophones en situation minoritaire (49 %) étaient un peu plus susceptibles que les femmes de la majorité anglophone (44 %) d'être entièrement en désaccord avec l'énoncé selon lequel il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne. Cette tendance s'observait aussi chez les hommes, bien que les proportions étaient plus faibles (37 % des hommes de la minorité francophone par rapport à 31 % des hommes de la majorité anglophone) (graphique 3).

Description de l'enquête

Au cours de l'exercice 2024-2025, Statistique Canada a mené le second cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Le premier cycle de l'ESEPP avait été mené en 2018. Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les incidents vécus par la population canadienne en public, au travail, en ligne et dans les relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exclusion des personnes résidant à temps plein dans les établissements institutionnels et de celles résidant dans les réserves des Premières Nations. L'ESEPP de 2025 est une enquête transversale par échantillon. L'enquête dans les provinces repose aussi maintenant sur une approche axée sur une personne répondante ciblée, ce qui signifie qu'un échantillon de personnes est sélectionné directement à partir de la base de sondage. La base de sondage pour l'ESEPP dans les territoires est une base aréolaire de logements construite pour l'Enquête sur la population active. Les logements sélectionnés dans l'échantillon ont fait l'objet d'une collecte de données sur le terrain. Au moment du contact avec une personne résidant au logement sélectionné, un membre du ménage âgé de 15 ans et plus a été choisi au hasard pour remplir le questionnaire de l'ESEPP.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'octobre 2024 à juin 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 46 511 personnes. Le taux de réponse dans les provinces était de 32,3 %, en baisse par rapport à 43,1 % en 2018.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de janvier à juillet 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire rempli par un intervieweur en personne. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les trois territoires s'établissait à 2 036 personnes. Le taux de réponse dans les territoires était de 53,1 %, en baisse par rapport à 73,2 % en 2018.

Parmi les personnes qui n'ont pas répondu figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres des personnes interviewées de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement ou dans une réserve.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

L'exclusion des personnes vivant en établissement ou dans un logement collectif peut également signifier que certaines victimes de VPI ne sont pas incluses dans les données, notamment si elles vivaient dans un refuge ou séjournaient à l'hôpital en raison de la violence subie. Cela peut vouloir dire, en particulier, que certaines expériences relativement plus graves de VPI ne sont pas représentées dans l'enquête.

La participation à l'enquête est volontaire, et on rappelle aux personnes y répondant que tous les renseignements fournis sont strictement confidentiels. Le questionnaire comprend également d'importantes mesures de sécurité, comme un bouton « Quitter la page rapidement ». Toutefois, il est toujours possible, en particulier pour les personnes qui vivent peut-être avec un partenaire violent ou une partenaire violente, qu'elles ne se sentent pas à l'aise de participer ou qu'elles ne dénoncent pas la violence de peur que leur partenaire puisse découvrir leurs réponses.

Références

Adams, A. E. et Beeble, M. L. (2019). Intimate partner violence and psychological well-being: Examining the effect of economic abuse on women's quality of life. *Psychology of Violence, 9*(5), 517-525.

Aguiar, W. et Halseth, R. (2015). *Aboriginal peoples and historic trauma: The processes of intergenerational transmission.* National Collaborating Centre for Aboriginal Health.

Alliance des femmes de la francophonie canadiennes. (2023). *Stratégie nationale et plan d'action pour contrer les violences faites aux femmes et filles vivant dans les communautés francophones et acadiennes*. Site consulté le 12 juin 2026.

Association canadienne-française de l'Alberta. (2023). *Une stratégie de lutte contre la violence fondée sur le genre inclusive de la francophonie albertaine*. Site consulté le 12 juin 2026.

Bombay, A., Matheson, K. et Anisman, H. (2014). The intergenerational effects of Indian Residential Schools: implications for the concept of historical trauma. *Transcult Psychiatry, 51*(3), 320-338.

Boyce, J. (2016). La victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Brunet, L. et Garceau, M. L. (2004). Faire autant avec si peu. *Bilan et profil des services en français en matière de violence contre les femmes (1994-2004).* Action ontarienne contre la violence faite aux femmes. Ottawa.

Brunet, L. et Lassonde, J. (2012). *Portrait des besoins juridiques des femmes francophones de l'Ontario*. Aide juridique Ontario.

Burczycka, M. (2016). Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014. Dans *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014*. *Juristat.* Produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Capaldi, D. M., Knoble, N. B., Shortt, J. W. et Kim, H. K. (2012). A systematic review of risk factors for intimate partner violence. *Partner abuse*, *3*(2), 231.

Chibber, K.S. et Krishnan, S. (2011). Confronting intimate partner violence, a global health care priority. *Mount Sinai Journal of Medicine, 78*(3).

Chiponski, K. (À paraître, 2027). La violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada, 2025. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Clennett-Sirois, L. (2015). Être jeune mère et survivante de violences conjugales en contexte rural et francophone minoritaire: une étude de besoins à Prescott-Russell 1. *Reflets*, *21*(1), 73-105.

Clough, A., Draughon, J.E., Njie-Carr, V., Rollins, C., et Glass, N. (2014). "Having housing made everything else possible": Affordable, safe and stable housing for women survivors of violence. *Qualitative Social Work, 13*(5).

Comack, E. (2018). Corporate colonialism and the "crimes of the powerful" committed against the Indigenous peoples of Canada. *Critical Criminology*, *26*(4), 455-471.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.* Winnipeg, Manitoba.

Conroy, S. (2021). La violence conjugale au Canada, 2019. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. (2018). La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. (2021). Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu. *Juristat,* produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. (2026). Violence entre partenaires intimes au Canada, 2025 : un aperçu. *Juristat,* produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cotter, A. et Burczycka, M. (2026). Différences entre les genres observées dans les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés au Canada, 2025. *Juristat,* produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Cuesta-García, A. et Crespo, M. (2022). Barriers for help-seeking in female immigrant survivors of intimate partner violence: A systematic review. *Journal of Victimology*, *14*, 33-59.

Cunradi, C. B., Caetano, R. et Schafer, J. (2002). Socioeconomic predictors of intimate partner violence among White, Black, and Hispanic couples in the United States. *Journal of family violence*, *17*(4), 377-389.

Damant, D., Bernard, J., Chbat, M. & Flynn, C. (2015). Analyse intersectionnelle de l'oppression linguistique de mères racisées victimes de violence conjugale en contexte montréalais. *Reflets*, *21*(1), 137–160.

Davies, L., Ford-Gilboe, M., Willson, A., Varcoe, C., Wuest, J., Campbell, J. et Scott-Storey, K. (2015). Patterns of cumulative abuse among female survivors of intimate partner violence: Links to women's health and socioeconomic status. *Violence Against Women, 21*(1).

Diotte, S. et Flynn, C. (2016). La précarité des femmes francophones de la région d'Ottawa à travers le prisme de la violence structurelle. *Reflets*, *22*(2), 123–146.

Éthier, A. et Carrier, A. (2022). L'accessibilité des services sociaux et de santé chez les minorités de langue officielle du Canada et les facteurs influant sur leur accès: une étude de portée. *Minorités linguistiques et société*, (18), 197-234.

Fanslow, J.L., Mellar, B.M., Gulliver, P.J. et McIntosh, T.K.D. (2023). Evidence of gender asymmetry in intimate partner violence experience at the population-level. *Journal of Interpersonal Violence, 38*(15-16).

Ford-Gilboe, M., Wathen, C.N., Varcoe, C., MacMillan, H.L., Scott-Storey, K., Mantler, T., Hegarty, K. et Perrin, N. (2016). Development of a brief measure of intimate partner violence experiences: The Composite Abuse Scale (Revised)—Short Form (CASR-SF). *BMJ Open, 6*(12).

Fraser, G. (2022). L'insoutenable invisibilité de la francophonie canadienne. Dans Caron, I. (dir.), *La francophonie dans les politiques publiques au Canada: Un principe au second rang*. Presses de l'Université du Québec.

Femmes et Égalité des genres Canada. (2022). *Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe*. Site consulté le 12 juin 2026.

Femmes et Égalité des genres Canada. (2026) *Exploitation économique - Canada.ca*

Fleming, P. J., Gruskin, S., Rojo, F. et Dworkin, S. L. (2015). Men's violence against women and men are inter-related: Recommendations for simultaneous intervention. *Social Science and Medicine*. Vol. 146.

Gouvernement du Canada (2025). *Loi visant à protéger les victimes : projet de loi visant à protéger les victimes et à garder les enfants à l'abri des personnes prédatrices*.

Heidinger, L. (2021). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada, 2018. *Juristat,* produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Heidinger, L. (2026). Violence de la part de partenaires intimes au Canada, 2025 : expériences des jeunes femmes au Canada, 2025. *Juristat,* produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Hoffart, R. et Jones, N. A. (2018). Intimate partner violence and intergenerational trauma among Indigenous women. *International Criminal Justice Review*, *28*(1), 25-44.

Jaffray, B. (2021). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes de minorité sexuelle, 2018. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Jewkes, R., Flood, M. et Lang, J. (2014). From work with men and boys to changes of social norms and reduction of inequities in gender relations: A conceptual shift in prevention of violence against women and girls. *Lancet*. Vol. 385, nº 9977.

Lapierre, S., Coderre, C., Côté, I., Garceau, M. L. et Bourassa, C. (2014). Quand le manque d'accès aux services en français revictimise les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. *Reflets*, *20*(2), 22-51.

MacMillan, H.L. et Wathen, C.N. (2014). Children's exposure to intimate partner violence. *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America, 23*(2).

Maillé, C. (2022). Chronique d'une disparition. La langue dans l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) du gouvernement du Canada. Dans Caron, I. (dir.), *La francophonie dans les politiques publiques au Canada: Un principe au second rang*. Presses de l'Université du Québec.

Maxwell, A. (2026). Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes racisées au Canada, 2025. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Maxwell, A. (À paraître, 2027). Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes LGB+ au Canada, 2025. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Miller, E. et McCaw, B. (2019). Intimate partner violence. *The New England Journal of Medicine, 380*(9).

Monchalin, R., Smylie, J. et Nowgesic, E. (2020). "I guess I shouldn't come back here": Racism and discrimination as a barrier to accessing health and social services for urban Métis women in Toronto, Canada. *Journal of racial and ethnic health disparities*, *7*(2), 251-261.

Murray, S. (2008). "Why doesn't she just leave?": Belonging, disruption and domestic violence. *Women's Studies International Forum, 31*(1).

Nyqvist, F., Häkkinen, E., Renaud, A., Bouchard, L. et Prys, C. (2021). Social exclusion among official language minority older adults: A rapid review of the literature in Canada, Finland and Wales. *Journal of Cross-Cultural Gerontology*, *36*(3), 285-307.

Okeke-Ihejirika, P., Yohani, S., Muster, J., Ndem, A., Chambers, T. et Pow, V. (2020). A scoping review on intimate partner violence in Canada's immigrant communities. *Trauma, Violence, & Abuse*, *21*(4), 788-810.

Pépin-Filion, D., Cornelissen, L. et Lemire, É. (2024). Situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec : résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022. *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, produit nº 89-657-X au catalogue de Statistique Canada.

Réseau-Femmes Colombie-Britannique. (2026). *Déclaration de l'élimination de la violence envers les femmes francophones*. Site consulté le 12 juin 2026.

Sanhueza-Morales, T., Michaelsen, S., Touati, N. et Barrio, L. R. D. (2025). Barriers in accessing intimate partner violence services: Intersecting views of immigrant and minority ethnic survivors and community organization workers. *Women's Health*, *21*, 1-12.

Savage, L. (2021). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2018. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Savage, L. et Conroy, S. (À paraître, 2027). Violence de la part de partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2025. *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Savard, V. et Marchand, I. (2016). Sortir de la violence conjugale dans l'avancée en âge: les réalités des femmes vivant en milieu rural francophone minoritaire. *Reflets*, *22*(2), 95-122.

Sirois, G., Cardinal, L. et Garceau, M. L. (2016). *Des intervenantes engagées: le développement des services en français dans le secteur de la violence faite aux femmes*. Action ontarienne contre la violence faite aux femmes. Ottawa.

Statistique Canada. (2023). *Figure 1 Dérivation de la Première langue officielle parlée.*

Zhang, T., Hoddenbagh, J., McDonald, S. et Scrim, K. (2012). *Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009*. Ministère de la Justice du Canada.

Notes

[E] À utiliser avec prudence

1. Maillé (2022) propose le concept d'*anglonormativité* pour décrire les rapports de pouvoir qui forment un système, des structures et des institutions qui confèrent à la langue anglaise le statut de norme ou de standard universel, présumant ainsi que ce qui s'applique aux anglophones s'applique également aux autres groupes linguistiques. Cela peut se refléter dans les choix méthodologiques, par exemple en omettant le fait que la langue puisse être un facteur, ou encore en excluant (consciemment ou non) ce qui ne colle pas à la réalité ou ne répond pas aux besoins du groupe dominant.

2. Les articles qui seront publiés dans le cadre de cette série comprennent des profils de la violence de la part de partenaires intimes chez les jeunes femmes, les femmes ayant une incapacité, les femmes racisées, les femmes LGB+, les hommes LGB+, les femmes francophones, les femmes autochtones et la population de la diversité de genre.

3. Les régions urbaines et rurales reposent sur le concept de centre de population. Un centre de population présente une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du Recensement. Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population.

4. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue, c'est-à-dire que le français et l'anglais ont le statut de langue officielle. Néanmoins, à l'échelle de la province, les francophones représentent environ le tiers de la population et correspondent donc à la définition de communauté de langue officielle en situation minoritaire adoptée dans cet article (voir l'encadré 1).

5. Il s'agit de l'âge médian de la population cible de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, soit les femmes de 15 ans et plus.

6. Le statut socioéconomique peut être évalué à partir de multiples indicateurs. Le niveau de scolarité et le revenu n'offrent donc qu'un portrait partiel.

7. Dans le présent article, le statut minoritaire d'une langue officielle est déterminé à l'échelle de la province. Ainsi, il est possible qu'une langue officielle soit majoritaire à l'échelle d'une collectivité (p. ex. un quartier, une ville ou un village, une région) mais minoritaire à l'échelle de la province. La taille de l'échantillon ne permet pas l'analyse de la violence de la part d'un partenaire intime chez les communautés de langue officielle en situation minoritaire à une échelle plus petite que la province.

8. Voir la note 4.

9. Un faible pourcentage de la population a le français et l'anglais, ou ni le français ni l'anglais, comme première langue officielle parlée. Ces personnes sont exclues des analyses présentées dans cet article.

10. Le statut minoritaire de langue officielle parlée correspond au statut au moment de la tenue de l'enquête, ce qui peut être différent du statut au moment où la violence a été vécue.

11. Les différences entre 2018 et 2025 n'étaient pas statistiquement significatives. De plus, en 2018, la différence entre les femmes francophones en situation minoritaire (42 %) et les femmes de la majorité anglophone (46 %) n'était pas statistiquement significative ($p < 0,05$).

12. La plupart des victimes de violence physique ou sexuelle ont aussi vécu de la violence psychologique. Ainsi, la taille de l'échantillon ne permet pas de produire d'estimation pour les femmes francophones en situation minoritaire ayant vécu seulement de la violence physique ou seulement de la violence sexuelle au cours de leur vie. Parmi l'ensemble des femmes au Canada vivant à l'extérieur du Québec, 18 % de celles ayant vécu seulement de la violence psychologique, 15 % de celles ayant vécu seulement de la violence physique et 23 % de celles ayant subi seulement de la violence sexuelle ont déclaré avoir déjà eu peur d'un partenaire. Les différences selon le type de violence ne sont pas statistiquement significatives.

13. Les différences par rapport aux proportions correspondantes chez les femmes francophones en situation minoritaire ne sont pas statistiquement significatives ($p < 0,05$).

14. Voir la note 2.

15. Pour de plus amples renseignements sur la violence de la part d'un partenaire intime chez les jeunes femmes, voir Heidinger (2026).

16. L'état matrimonial au moment de l'enquête peut ne pas refléter l'état matrimonial au moment où la violence a été subie. De plus, pour les personnes qui ont un partenaire actuel, la violence peut avoir été perpétrée par quelqu'un d'autre que ce partenaire.

17. Pour de plus amples renseignements sur la violence de la part d'un partenaire intime chez les femmes autochtones, voir Chiponski (À paraître, 2027).

18. Il convient de souligner que la population racisée et la population immigrante sont toutes deux diversifiées, et le fait de combiner leurs expériences en grands groupes peut cacher d'importantes différences dans les expériences de groupes particuliers.

19. Pour de plus amples renseignements sur la violence de la part d'un partenaire intime chez les femmes racisées, voir Maxwell (2026).

20. L'acronyme LGB+ désigne les personnes qui ont déclaré être lesbiennes, gaies ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité.

21. Pour de plus amples renseignements sur la violence de la part d'un partenaire intime chez les femmes LGB+, voir Maxwell (À paraître, 2027).

22. Pour distinguer les personnes ayant une incapacité de celles n'ayant pas d'incapacité, les personnes ayant répondu à l'enquête devaient indiquer si elles s'identifient comme une personne ayant une incapacité. Cette façon de procéder diffère de la méthode utilisée par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, laquelle comprend des questions d'identification des incapacités qui permettent de recenser les personnes ayant une incapacité et de calculer les taux officiels d'incapacité au Canada.

23. Pour de plus amples renseignements sur la violence de la part de partenaires intimes chez les femmes ayant une incapacité, voir Savage et Conroy (À paraître, 2027).

24. Voir le tableau 3 pour obtenir la liste détaillée des différentes formes de violence physique mesurées au moyen de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

25. Le fait de subir un comportement ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a eu qu'un seul cas de violence, car les personnes peuvent avoir subi le même type de violence à de multiples occasions.

26. Les différents comportements ne s'excluent pas mutuellement. Il est possible que la réponse « oui » à plusieurs éléments renvoie au même événement. Toutefois, compte tenu de la vaste gamme de comportements couverts par l'enquête et du fait que la plupart des victimes ont subi de la violence de la part de partenaires intimes à plus d'une occasion, le nombre de comportements est utilisé comme indicateur général d'exposition accrue à la violence et aux mauvais traitements.

27. Dans l'ensemble, 1,5 % des femmes vivant à l'extérieur du Québec ont déclaré avoir vécu au moins une forme de violence sexuelle à plus d'une occasion au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce qui représente 73 % de toutes les femmes ayant subi au moins une forme ou l'autre de violence sexuelle au moins une fois au cours des 12 mois précédents. La taille de l'échantillon ne permettait pas ce niveau de détail pour les femmes francophones en situation minoritaire.

28. La question sur les blessures physiques n'a été posée qu'aux personnes ayant subi au moins une forme de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime (voir le tableau 3). Les personnes ayant subi exclusivement de la violence psychologique ont été classées dans la catégorie « Non » (n'a pas subi de blessure physique).

29. Selon les réponses à l'outil Primary Care PTSD Screen (PC-PTSD), un outil d'évaluation de première ligne utilisé afin de cerner les personnes qui devraient être orientées vers un service spécialisé afin de suivre un traitement psychologique et psychiatrique pour ce genre de trouble. L'outil est conçu pour évaluer si une personne présente les principaux effets associés aux symptômes clés du TSPT, soit des souvenirs persistants, l'engourdissement, l'évitement et l'hyperexcitation. Si une personne répond « oui » à trois des quatre questions, on peut soupçonner la présence d'un TSPT. Le PC-PTSD n'est pas un outil de diagnostic. Dans un contexte clinique, un résultat positif au questionnaire PC-PTSD indiquerait que le patient doit faire l'objet d'une évaluation plus approfondie et recevoir potentiellement un diagnostic.

30. Le signalement à la police comprend tant les signalements faits par les victimes que ceux faits par d'autres personnes.

31. Le seuil du comportement criminel peut évoluer au fil du temps. Par exemple, La *Loi visant à protéger les victimes*, qui a reçu la sanction royale en juin 2026, a créé une nouvelle infraction ciblant les comportements coercitifs et contrôlants (Gouvernement du Canada, 2025). Des lois visant à modifier le *Code criminel* pour traiter précisément du contrôle coercitif ont également été présentées au cours de sessions antérieures du Parlement (p. ex. l'ancien projet de loi C-332, qui était devant le Sénat du Canada lorsque la 44e législature a été dissoute).

32. Correspond à la proportion de personnes ayant répondu « entièrement en désaccord ». Les autres réponses possibles étaient « entièrement d'accord », « d'accord » « ni d'accord ni en désaccord » et « en désaccord ». Comprend également un faible pourcentage de personnes qui n'ont pas répondu.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Profil sociodémographique des femmes de 15 ans et plus, selon la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques sociodémographiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Groupe d'âge						
15 à 24 ans	12	10	15	14	14	14
25 à 34 ans	12	9	15	18 *	18	18
35 à 44 ans	14	12	17	17	17	17
45 à 54 ans	14	12	17	14	14	14
55 à 64 ans	18	15	20	15 *	15	15
65 à 74 ans	18	16	20	13 *	12	13
75 ans et plus	12	10	15	10 *	9	10
Âge médian (femmes de 15 ans et plus)	52	50	55	45 *	45	45
Identité autochtone						
Autochtone	9	7	12	6 *	5	6
Première Nation	3	2	4	3	2	3
Métis	6	5	8	3 *	3	3
Inuit	F	F	F	0	0	0
Non-Autochtone	91	88	92	94 *	94	94
Groupe de population racisé[2]						
Oui	10	8	14	29 *	28	30
Sud-Asiatiques	F	F	F	7	7	8
Chinois	F	F	F	7	7	8
Noirs	7	5	10	3 *	3	3
Philippins	F	F	F	4	4	4
Arabes	F	F	F	1	1	1
Latino-Américains	F	F	F	2	1	2
Asiatiques du Sud-Est	F	F	F	1	1	2
Asiatiques occidentaux	F	F	F	1	1	1
Coréens	F	F	F	1	1	1
Japonais	F	F	F	0	0	0
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	F	F	F	1	1	1
Groupes de population racisés multiples	F	F	F	1	1	1
Non	88	85	91	69 *	68	70
Statut d'immigrant[3]						
Immigrant	14	12	18	30 *	30	31
Non-immigrant	86	82	88	70 *	69	70

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1
Profil sociodémographique des femmes de 15 ans et plus, selon la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques sociodémographiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel(le)	87	84	89	86	85	86
LGB+	9	7	12	10	10	11
Lesbienne ou gai	2	2	4	2	2	2
Bisexuel(le)	5	4	8	7	6	7
Orientation sexuelle non classée ailleurs	1	1	2	1	1	1
S'identifie comme une personne ayant une incapacité						
Oui	19	16	22	17	16	17
Non	81	78	84	83	82	84
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents						
Oui	63	59	66	66	65	67
Non	37	34	40	34	33	34
Revenu personnel avant impôt[4]						
Moins de 20 000 $	19	16	22	24 *	23	24
20 000 $ à 39 999 $	20	17	23	23	22	23
40 000 $ à 59 999 $	21	18	24	18 *	17	18
60 000 $ à 79 999 $	14	11	16	14	13	14
80 000 $ à 99 999 $	11	9	13	9	8	9
100 000 $ à 119 999 $	6	4	7	6	5	6
120 000 $ ou plus	10	8	12	9	8	9
Revenu médian (en dollars)	48 981	45 434	52 527	44 201 *	43 357	45 045
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	10	8	12	9	9	9
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	25	22	29	24	23	24
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	28	25	32	26	25	26
Diplôme universitaire	36	33	40	41 *	41	42
État matrimonial						
Marié(e) ou vivant en union libre	55	51	59	54	53	55
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	21	18	24	17 *	17	18
Célibataire, jamais marié(e)	23	20	27	29 *	28	29
Région de résidence						
Région rurale des provinces[5]	28	25	32	15 *	15	16
Territoires	0	0	1	0	0	0
Région urbaine des provinces	71	68	75	84 *	84	85

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1
Profil sociodémographique des femmes de 15 ans et plus, selon la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques sociodémographiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Province de résidence						
Terre-Neuve-et-Labrador	F	F	F	2	2	2
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	1	1	1
Nouvelle-Écosse	3	2	5	4	3	4
Nouveau-Brunswick	21	19	24	2 *	2	2
Ontario	52	49	56	50	50	51
Manitoba	4	3	5	4	4	4
Saskatchewan	2	1	3	4 *	4	4
Alberta	8	6	11	15 *	15	15
Colombie-Britannique	8	6	11	18 *	18	18
Territoires	0	0	1	0	0	0

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ francophones ($p < 0,05$)

1. Représente le pourcentage de la population de 15 ans et plus, excluant les personnes vivant en établissement.

2. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

3. Comprend les personnes immigrantes reçues ainsi que toutes les autres personnes ayant répondu à l'enquête qui sont nées à l'extérieur du Canada (p. ex. personnes détenant la résidence permanente ou temporaire). Les données peuvent aussi inclure certaines personnes non immigrantes (p. ex. personnes nées à l'extérieur du Canada de parents canadiens, comme des diplomates ou des membres des Forces armées canadiennes affectés à l'étranger).

4. Les renseignements sur le revenu ont été imputés pour les personnes dont les enregistrements n'ont pas pu être couplés aux données fiscales ou qui n'avaient pas consenti au couplage de leurs renseignements avec d'autres sources.

5. Comprend les régions situées à l'extérieur des centres de population.

Note : Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon la première langue officielle parlée, Canada, 2025

	Canada (sauf le Québec)								Québec							
	Femmes+ francophones (langue officielle minoritaire)				Femmes+ anglophones (langue officielle majoritaire)				Femmes+ francophones (langue officielle majoritaire)				Femmes+ anglophones (langue officielle minoritaire)			
			intervalle de confiance de 95 %				intervalle de confiance de 95 %				intervalle de confiance de 95 %				intervalle de confiance de 95 %	
Violence de la part de partenaires intimes	nombre (en milliers)	pourcentage	de	à	nombre (en milliers)	pourcentage	de	à	nombre (en milliers)	pourcentage	de	à	nombre (en milliers)	pourcentage	de	à
Depuis l'âge de 15 ans																
Violence psychologique (excluant la violence économique)	190	39,6 [2]	36,0	43,4	4 992	45,0 [1,3]	44,2	45,8	1 153	41,3 [2]	39,9	42,8	171	42,9	38,9	46,9
Violence économique	48	10,1	7,9	12,8	1 131	10,2 [3]	9,7	10,7	234	8,4 [2]	7,5	9,3	43	10,7	8,3	13,6
Total, violence psychologique ou économique	**190**	**39,7 [2]**	**36,1**	**43,5**	**5 002**	**45,1 [1,3]**	**44,3**	**45,9**	**1 153**	**41,3 [2]**	**39,9**	**42,8**	**171**	**42,9**	**38,9**	**46,9**
Violence physique	110	23,1	19,9	26,6	2 793	25,2 [3]	24,4	25,9	545	19,5 [2]	18,4	20,8	90	22,7	19,3	26,4
Violence sexuelle	79	16,6 [3]	13,9	19,7	1 910	17,2 [3,4]	16,6	17,8	373	13,4 [1,2]	12,3	14,5	57	14,2 [2]	11,6	17,3
Total, violence physique ou sexuelle	**127**	**26,6**	**23,3**	**30,2**	**3 339**	**30,1 [3]**	**29,3**	**30,9**	**674**	**24,2 [2]**	**22,9**	**25,5**	**110**	**27,5**	**24,0**	**31,4**
Total, tout type de violence	**198**	**41,4 [2]**	**37,7**	**45,1**	**5 191**	**46,8 [1,3]**	**45,9**	**47,6**	**1 191**	**42,7 [2]**	**41,2**	**44,2**	**179**	**44,9**	**40,9**	**49,0**
Au cours des 12 mois précédents																
Violence psychologique (excluant la violence économique)	45	12,9	10,2	16,1	1 108	13,1	12,5	13,8	289	13,9	12,7	15,2	33	11,3	8,6	14,7
Violence économique	F	F	F	F	98	1,2	1,0	1,4	19	0,9	0,6	1,3	F	F	F	F
Total, violence psychologique ou économique	**45**	**12,9**	**10,2**	**16,1**	**1 112**	**13,2**	**12,5**	**13,9**	**289**	**13,9**	**12,7**	**15,2**	**33**	**11,3**	**8,6**	**14,7**
Violence physique	14	3,9 [3]	2,4	6,3	216	2,6 [3]	2,3	2,9	38	1,8 [1,2]	1,4	2,4	8	2,9	1,5	5,3
Violence sexuelle	7	1,9	1,0	3,6	180	2,1 [3]	1,9	2,5	29	1,4 [2]	1,0	1,9	9	3,2	1,7	5,8
Total, violence physique ou sexuelle	**16**	**4,6**	**3,0**	**7,0**	**327**	**3,9 [3]**	**3,5**	**4,3**	**58**	**2,8 [2]**	**2,2**	**3,5**	**14**	**4,7**	**2,9**	**7,5**
Total, tout type de violence	**47**	**13,4**	**10,6**	**16,7**	**1 152**	**13,7**	**13,0**	**14,4**	**294**	**14,2**	**13,0**	**15,4**	**35**	**12,0**	**9,2**	**15,4**

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 2
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon la première langue officielle parlée, Canada, 2025

	Canada (sauf le Québec)								Québec							
	Femmes+ francophones (langue officielle minoritaire)				Femmes+ anglophones (langue officielle majoritaire)				Femmes+ francophones (langue officielle majoritaire)				Femmes+ anglophones (langue officielle minoritaire)			
			intervalle de confiance de 95 %				intervalle de confiance de 95 %				intervalle de confiance de 95 %				intervalle de confiance de 95 %	
Violence de la part de partenaires intimes	nombre (en milliers)	pourcentage	de	à	nombre (en milliers)	pourcentage	de	à	nombre (en milliers)	pourcentage	de	à	nombre (en milliers)	pourcentage	de	à

F trop peu fiable pour être publié

1. Valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ francophones qui habitent à l'extérieur du Québec ($p < 0,05$)

2. Valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ anglophones qui habitent à l'extérieur du Québec ($p < 0,05$)

3. Valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ francophones qui habitent au Québec ($p < 0,05$)

4. Valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ anglophones qui habitent au Québec ($p < 0,05$)

Note : La violence de la part de partenaires intimes comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les personnes qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et, pour la violence au cours des 12 mois précédents, exclut également celles qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents. Voir le tableau 3 pour consulter la liste des éléments compris dans chaque catégorie. Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence et la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	En a vécu depuis l'âge de 15 ans						En a vécu au cours des 12 mois précédents					
	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones			Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Type de violence de la part de partenaires intimes[1]	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[3]	de	à	pourcentage[3]	de	à
Violence psychologique												
A été jaloux(se) et ne voulait pas que vous parliez à d'autres hommes ou femmes	26,4	23,3	29,9	31,5 *	30,8	32,3	5,5	3,7	8,2	5,2	4,8	5,7
A blessé ou a menacé de blesser vos animaux de compagnie	5,8	4,2	8,0	5,3	4,9	5,6	F	F	F	0,6	0,5	0,8
Exigeait de savoir avec qui et où vous étiez en tout temps	20,1	17,1	23,5	20,1	19,4	20,8	2,7	1,5	4,8	3,0	2,7	3,4
Vous a rabaissé ou vous a dit des mots blessants	28,6	25,4	32,1	31,6	30,8	32,4	9,2	7,0	12,2	7,8	7,3	8,3
Vous a forcé à lui donner de l'argent ou des biens[4]	8,3	6,3	10,7	7,8	7,4	8,3	F	F	F	0,7	0,6	0,9
Vous a traité de personne dérangée, stupide ou bonne à rien[5]	27,2	24,0	30,8	30,8 *	30,0	31,6	8,0	5,9	10,8	7,5	7,0	8,0
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos ami(e)s que vous étiez folle/fou ou de les monter contre vous[5]	13,2	10,8	16,1	12,6	12,0	13,2	F	F	F	2,0	1,8	2,3
Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail[5]	12,4	9,9	15,5	12,3	11,7	12,8	F	F	F	0,9	0,7	1,1
Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos ami(e)s ou les membres de votre famille[5]	12,1	9,7	15,0	12,2	11,6	12,7	F	F	F	1,3	1,1	1,6
Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou au moyen des médias sociaux[5]	14,8	12,2	18,0	16,3	15,6	16,9	2,8	1,6	4,8	2,5	2,2	2,9
Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières[4 5]	5,1	3,6	7,3	5,7	5,3	6,1	F	F	F	0,6	0,5	0,8
A endommagé ou a détruit vos biens ou votre propriété	13,1	10,6	16,1	14,1	13,5	14,6	F	F	F	1,4	1,2	1,6
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur	15,7	13,0	19,0	18,8	18,1	19,5	2,5	1,3	4,8	3,5	3,1	3,9
A révélé ou a menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation à certaines personnes alors que vous ne vouliez pas que celles-ci soient mises au courant de votre sexualité ou orientation sexuelle	4,5	3,0	6,6	3,3	3,0	3,6	F	F	F	0,4	0,3	0,6
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs[5 6]	55,8	49,2	62,2	52,0	50,7	53,3	12,5	8,0	19,1	8,8	7,9	9,8
Total	**39,7**	**36,1**	**43,5**	**45,1 ***	**44,3**	**45,9**	**12,9**	**10,2**	**16,1**	**13,2**	**12,5**	**13,9**

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence et la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	En a vécu depuis l'âge de 15 ans						En a vécu au cours des 12 mois précédents					
	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones			Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Type de violence de la part de partenaires intimes[1]	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[3]	de	à	pourcentage[3]	de	à
Violence physique												
Vous a bousculé, poussé, agrippé ou projeté au sol[5]	16,2	13,4	19,4	18,2	17,5	18,8	2,9	1,7	5,1	1,3	1,1	1,5
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet[5]	12,0	9,6	14,8	11,6	11,1	12,2	F	F	F	0,6	0,5	0,8
Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace[5]	4,4	2,9	6,5	4,8	4,5	5,2	F	F	F	0,3	0,2	0,4
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches[5]	6,7	4,9	9,1	7,4	6,9	7,8	F	F	F	0,5	0,4	0,7
A tenté de vous étrangler[5]	6,0	4,3	8,2	7,8	7,3	8,2	F	F	F	0,6	0,4	0,8
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser[5]	4,1	2,7	6,1	4,2	3,8	4,5	F	F	F	0,3	0,2	0,4
A menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser	10,8	8,7	13,5	11,6	11,1	12,2	F	F	F	0,7	0,6	0,9
Vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser	10,1	7,9	12,8	11,9	11,4	12,4	F	F	F	1,0	0,8	1,2
Vous a giflé	10,1	7,9	12,7	11,5	11,0	12,0	F	F	F	0,5	0,4	0,7
Vous a battu	5,3	3,8	7,4	6,2	5,8	6,6	F	F	F	0,3	0,2	0,4
Total	**23,1**	**19,9**	**26,6**	**25,2**	**24,4**	**25,9**	**3,9**	**2,4**	**6,3**	**2,6**	**2,3**	**2,9**
Violence sexuelle												
Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré[5]	12,8	10,4	15,6	13,9	13,3	14,5	F	F	F	1,7	1,5	2,0
Vous a obligé ou a tenté de vous obliger à avoir une relation sexuelle[5]	13,9	11,3	16,8	14,0	13,4	14,6	F	F	F	1,4	1,1	1,6
Total	**16,6**	**13,9**	**19,7**	**17,2**	**16,6**	**17,8**	**1,9**	**1,0**	**3,6**	**2,1**	**1,9**	**2,5**
Total de la violence de la part d'un partenaire intime	**41,4**	**37,7**	**45,1**	**46,8 ***	**45,9**	**47,6**	**13,4**	**10,6**	**16,7**	**13,7**	**13,0**	**14,4**

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de violence et la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	En a vécu depuis l'âge de 15 ans						En a vécu au cours des 12 mois précédents					
	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones			Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Type de violence de la part de partenaires intimes[1]	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[2]	de	à	pourcentage[3]	de	à	pourcentage[3]	de	à

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ francophones ($p < 0,05$)

1. La violence de la part de partenaires intimes désigne la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens.

2. Représente le pourcentage de toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, à l'exception de celles qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

3. Représente le pourcentage de toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, à l'exception de celles qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et de celles qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

4. Cette question est utilisée pour mesurer la violence économique.

5. Il s'agit d'une question tirée du Composite Abuse Scale Revised-Short Form (CASr-SF).

6. Comprend uniquement les personnes qui ont répondu « oui » à au moins une question du CASr-SF au sujet de la violence vécue au cours de la vie.

Note : Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans, selon certaines caractéristiques de la victime et la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Groupe d'âge						
15 à 24 ans†	63 E	46	77	60	57	63
25 à 34 ans	51 E	37	65	56 *	53	58
35 à 44 ans	46	36	56	50 *	48	52
45 à 54 ans	47	37	57	49 *	47	51
55 à 64 ans	40 *	33	47	45 *	43	47
65 à 74 ans	30 *	23	37	38 ***	36	40
75 ans et plus	28 *	20	37	27 *	25	29
Identité autochtone						
Autochtone	59 E*	47	70	67 *	64	70
Première Nation	F	F	F	71 *	66	75
Métis	61 E*	47	74	64 *	60	69
Inuit	F	F	F	63 *	55	71
Non-Autochtone†	39	36	43	46 **	45	46
Groupe de population racisé[2]						
Oui	29	15	47	30 *	28	31
Sud-Asiatiques	F	F	F	26 *	23	30
Chinois	F	F	F	25 *	22	29
Noirs	F	F	F	39 *	33	45
Philippins	F	F	F	24 *	20	29
Arabes	F	F	F	35 *	25	46
Latino-Américains	F	F	F	42 *	35	49
Asiatiques du Sud-Est	F	F	F	27 *	20	36
Asiatiques occidentaux	F	F	F	36 *	26	46
Coréens	F	F	F	21 E*	13	31
Japonais	F	F	F	30 E*	18	45
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	F	F	F	40 *	31	50
Groupes de population racisés multiples	F	F	F	51	40	62
Non†	40	36	44	51 **	50	52
Statut d'immigrant[3]						
Immigrant	34 E	23	47	31 *	29	32
Non-immigrant†	42	39	46	54	53	55

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans, selon certaines caractéristiques de la victime et la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel(le)†	39	36	43	45 **	44	46
LGB+	64 E*	49	77	72 *	69	74
Lesbienne ou gai	F	F	F	62 *	56	68
Bisexuel(le)	F	F	F	75 *	71	78
Orientation sexuelle non classée ailleurs	F	F	F	72 *	64	79
S'identifie comme une personne ayant une incapacité						
Oui	52 *	43	60	62 ***	60	64
Non†	39	35	43	44 **	43	45
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents						
Oui	47 *	42	52	51 *	50	53
Non†	32	27	37	38 **	36	39
Revenu personnel avant impôt[4]						
Moins de 20 000 $†	43	34	53	47	45	49
20 000 $ à 39 999 $	42	34	50	44 *	42	46
40 000 $ à 59 999 $	31	24	39	46 **	44	48
60 000 $ à 79 999 $	51	41	61	48	46	50
80 000 $ à 99 999 $	45	34	57	48	46	51
100 000 $ à 119 999 $	53 E	37	68	49	45	52
120 000 $ ou plus	33	24	44	50 **	48	53
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires†	30	20	43	42	39	46
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	39	32	47	45	43	47
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	44 *	37	51	49 *	48	51
Diplôme universitaire	44 *	38	50	47 *	45	48
État matrimonial						
Marié(e) ou vivant en union libre†	33	28	37	39 **	38	40
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	47 *	40	54	54 *	52	55
Célibataire, jamais marié(e)	65 *	54	75	64 *	62	66

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4
Violence de la part de partenaires intimes vécue depuis l'âge de 15 ans, selon certaines caractéristiques de la victime et la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Région de résidence						
Région rurale des provinces[5]	35 *	29	42	49 ***	47	51
Territoires	F	F	F	54 *	50	58
Région urbaine des provinces†	44	39	48	46	45	47
Total	**41**	**38**	**45**	**47 ** **	**46**	**48**

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ francophones (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes+ francophones (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Représente le pourcentage de toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, à l'exception de celles qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

2. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

3. Comprend les personnes immigrantes reçues ainsi que toutes les autres personnes ayant répondu à l'enquête qui sont nées à l'extérieur du Canada (p. ex. personnes détenant la résidence permanente ou temporaire). Les données peuvent aussi inclure certaines personnes non immigrantes (p. ex. personnes nées à l'extérieur du Canada de parents canadiens, comme des diplomates ou des membres des Forces armées canadiennes affectés à l'étranger).

4. Les données sur le revenu ont été imputées pour les répondants dont les renseignements n'ont pu être appariés aux données fiscales ou qui n'ont pas consenti à ce que leurs informations soient couplées à d'autres sources.

5. Comprend les régions situées à l'extérieur des centres de population.

Note : La violence de la part de partenaires intimes désigne la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens. Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5
Violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, selon certaines caractéristiques de la victime et la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Groupe d'âge						
15 à 34 ans	27 *	18	38	21 *	20	23
15 à 24 ans	F	F	F	39 *	34	43
25 à 34 ans	F	F	F	15 *	13	17
35 à 44 ans	16 *	10	26	14 *	12	15
45 à 54 ans	F	F	F	14 *	13	16
55 à 64 ans	10	6	16	10 *	9	11
65 ans et plus†	6	3	10	6	5	7
Identité autochtone						
Autochtone	F	F	F	20 *	17	23
Non-Autochtone†	13	10	17	13	13	14
Groupe de population racisé[2]						
Oui	F	F	F	10 *	9	12
Non†	13	10	17	14	13	15
Statut d'immigrant[3]						
Immigrant	F	F	F	10 *	9	11
Non-immigrant†	13	11	17	15	15	16
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel(le)†	12	9	15	13	12	13
LGB+	28 E*	16	44	26 *	23	29
S'identifie comme une personne ayant une incapacité						
Oui	23 *	15	33	20 *	18	22
Non†	11	8	15	13	12	13
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents						
Oui	16 *	12	20	15 *	14	16
Non†	9	5	13	10	9	11
Revenu personnel avant impôt[4]						
Moins de 20 000 $†	14	8	24	17	15	19
20 000 $ à 39 999 $	16	9	27	13 *	12	15
40 000 $ à 59 999 $	13	8	22	12 *	10	13
60 000 $ à 79 999 $	14 E	7	25	13 *	11	14
80 000 $ ou plus	12	8	18	14 *	12	15

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5
Violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, selon certaines caractéristiques de la victime et la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Certaines caractéristiques	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires†	F	F	F	19	15	22
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	12	7	21	14 *	13	16
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	14	9	20	13 *	12	14
Diplôme universitaire	13	9	18	13 *	12	14
État matrimonial						
Marié(e) ou vivant en union libre†	9	7	12	10	9	10
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	28 E*	17	44	21 *	18	24
Célibataire, jamais marié(e)	39 E*	25	56	35 *	32	38
Région de résidence						
Région rurale des provinces[5]	10	6	16	13	12	15
Territoires	F	F	F	12	9	15
Région urbaine des provinces†	15	11	19	14	13	15
Total	**13**	**11**	**17**	**14**	**13**	**14**

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ francophones ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ francophones ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Représente le pourcentage de toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, à l'exception de celles qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et de celles qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

2. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

3. Comprend les personnes immigrantes reçues ainsi que toutes les autres personnes ayant répondu à l'enquête qui sont nées à l'extérieur du Canada (p. ex. personnes détenant la résidence permanente ou temporaire). Les données peuvent aussi inclure certaines personnes non immigrantes (p. ex. personnes nées à l'extérieur du Canada de parents canadiens, comme des diplomates ou des membres des Forces armées canadiennes affectés à l'étranger).

4. Les renseignements sur le revenu ont été imputés pour les personnes dont les enregistrements n'ont pas pu être couplés aux données fiscales ou qui n'avaient pas consenti au couplage de leurs renseignements avec d'autres sources.

5. Comprend les régions situées à l'extérieur des centres de population.

Note : La violence de la part de partenaires intimes désigne la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens. Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 6
Certaines répercussions et certains résultats de la violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, selon la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Répercussion ou résultat[1]	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à
A subi des blessures corporelles[2]						
Oui	F	F	F	5	4	7
Non	85 E	72	92	94	93	95
Au moins un mauvais traitement ou acte de violence a eu lieu pendant que le partenaire buvait						
Oui	34 E	24	46	28	25	30
Non	63 E	51	74	71	68	74
A dû quitter le domicile ou le logement en commun en raison de la violence						
Oui	20 E	12	31	16	14	18
Non	65 E	52	76	66	63	68
Aucun domicile ou logement en commun	F	F	F	18	16	20
Comportement signalé à la police						
Oui	F	F	F	8	7	10
Non	88 E	77	94	91	89	92
A parlé à quelqu'un de la violence						
Oui	63 E	50	75	67	64	69
Membre de la famille	44 E	32	57	38	36	41
Ami(e), voisin(e), collègue	42 E	30	55	47	44	50
Médecin ou infirmière	15 E	8	28	13	11	15
Autre	F	F	F	7	6	9
Non	34 E	23	48	32	30	35
A communiqué avec des services aux victimes ou y a eu recours						
Oui	28 E	17	41	13 *	11	15
Non	70 E	57	81	86 *	84	88
Répercussions émotionnelles négatives découlant de la violence						
Oui	49 E	36	61	52	49	55
Non	49 E	36	61	47	44	50
Symptômes correspondant à un trouble de stress post-traumatique[3]						
Oui	14 E	7	26	20	18	23
Non	83 E	72	91	79	76	81

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 6
Certaines répercussions et certains résultats de la violence de la part de partenaires intimes vécue au cours des 12 mois précédents, selon la première langue officielle parlée, Canada (sauf le Québec), 2025

	Femmes+ francophones			Femmes+ anglophones		
		intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %	
Répercussion ou résultat[1]	pourcentage[1]	de	à	pourcentage[1]	de	à

[E] à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ francophones (p < 0,05)

1. Sauf indication contraire, les questions portant sur les répercussions et les conséquences de la part d'un partenaire intime ont été posées aux personnes ayant subi un ou plusieurs types de violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois, et font référence à l'ensemble des des expériences vécues durant cette période.

2. Cette question n'a été posée qu'aux personnes qui ont subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime.. Voir le tableau 3. Les personnes qui ont subi exclusivement de la violence psychologique ont été classées dans la catégorie « Non » (n'a pas subi de blessure physique).

3. Selon les réponses à l'outil Primary Care PTSD Screen (PC-PTSD), un outil d'évaluation de première ligne utilisé afin de cerner les personnes qui devraient être orientées vers un service spécialisé afin de suivre un traitement psychologique et psychiatrique pour ce genre de trouble. L'outil est conçu pour évaluer si une personne présente les principaux effets associés aux symptômes clés du TSPT, soit des souvenirs persistants, l'engourdissement, l'évitement et l'hyperexcitation. Si une personne répond « oui » à trois des quatre questions, on peut soupçonner la présence d'un TSPT. Le PC-PTSD n'est pas un outil de diagnostic. Dans un contexte clinique, un résultat positif au questionnaire PC-PTSD indiquerait que le patient doit faire l'objet d'une évaluation plus approfondie et recevoir potentiellement un diagnostic.

Note : Les termes « francophones » et « anglophones » désignent la première langue officielle (le français ou l'anglais) parlée par la personne. La première langue officielle parlée est une variable dérivée. La dérivation tient d'abord compte de la connaissance des deux langues officielles, puis de la langue maternelle, et enfin, de la langue parlée le plus souvent à la maison. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.